PROCÈS-VERBAL

9e réunion
Le lundi 29 avril 2019
tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Vincent Joli-Coeur, président du conseil, Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M. Azfar Badaroudine
Pr Pierre Cossette
M. Sylvain Desjardins
Pre Jocelyne Faucher
M. Hugo Giguère
M. Michael Goldbloom
Pr Jean Goulet
M. Vincent Guay
Pre Christine Hudon
M. Vincent Joli-Coeur
Pre Isabelle Lacroix
Pre Mélanie Levasseur
Pr Éric Marchand
Pr François Michaud
Pre Pascale Morin
Mme Nathalie Noël
Mme Josette Normandeau
Dr Charles Orfali
M. Denis Paré
Pr Jean-Pierre Perreault
Pre Denyse Rémillard

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Vincent Aimez
M. Matthew Cassar
M. Steve Flanagan
Mme Julie Maltais
M. Stéphane Tremblay

CA-2019-04-29-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2019-04-29-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2019

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 18 mars 2019 tel qu'il a été transmis aux membres.

CA-2019-04-29-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2019

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 18 mars 2019.

CA-2019-04-29-04
Communications du président et de l'équipe du rectorat

Le président informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de sa visite de « Station F », un campus d'entreprises en démarrage inauguré le 29 juin 2017, réparti sur 34 000 mètres carrés et situé dans la Halle Freyssinet à Paris. Le campus a été créé par Xavier Niel. Il s'agit du plus grand campus d'entreprises en démarrage au monde;
- de la formation du comité de signalisation par le Service des communications qui verra à bonifier la signalisation routière ainsi que celle à l'extérieur et à l'intérieur des campus de l'Université de Sherbrooke.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de la visite à l'Université de Sherbrooke, en mai 2019, de la déléguée générale du Québec à Mexico qui a été rencontrée lors de la mission à Monterrey au Mexique;
- du 22e Gala du rayonnement qui se tiendra le 2 mai 2019;
- de la rencontre des chefs d'établissement avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, dont les discussions ont porté entre autres sur le financement universitaire, le financement des études en génie, les programmes de résidence en médecine, la formation en milieu de pratique et le rôle des universités comme leaders des pôles d'innovation et de partenariat;
- de la suite des actions en relations gouvernementales, dont la visite du sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Marc Croteau, au cours de laquelle il a été question du bilan en développement durable et des stratégies que l'Université a lancées cet automne, des priorités du ministère ainsi que du Fonds vert. Le sous-ministre a également visité le Centre de mise à l'échelle et l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique;
- de l'inauguration du parc solaire, le plus grand parc solaire dédié à la recherche appliquée au Canada, le jeudi 23 mai 2019 pour laquelle les membres du conseil recevront une invitation;
- de l'enseignement par alternance études/travail de l'Université de Sherbrooke, mise en évidence lors de la dernière rencontre d'Universités Canada;
- des événements de reconnaissance du personnel, dont les prix Inspiration créés pour rendre hommage à des personnes qui se démarquent dans leurs activités professionnelles ou bénévoles et la cérémonie organisée à l'intention des 48 membres du personnel qui ont accumulé plus de 25 années de service;
- du Gala Reconnaissance Estrie organisé par la Chambre de commerce de Sherbrooke pendant lequel un dirigeant d'une entreprise de Valcourt, récipiendaire d'un trophée, a remercié l'Université de Sherbrooke et ses chercheuses et chercheurs pour leur aide dans le développement de l'entreprise;
- du projet de Carrefour de l'intégration des personnes immigrantes (CIPI). Ce guichet unique fournira des services d'aide à l'accueil, à la francisation et à l'intégration au marché du travail à des personnes immigrantes. Le CIPI est une initiative conjointe de l'Université de Sherbrooke, du Cégep Édouard-Montpetit, du Collège Champlain, de la Commission scolaire Marie-Victorin, de Développement économique de l'agglomération de Longueuil et de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud;
- de la nomination de Mme Catherine B. Bachand à titre de directrice générale et chef de la direction de La Fondation de l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de ses fonctions, madame Bachand assurera également la direction du Service des relations avec les diplômées et diplômés de l'Université de Sherbrooke. Elle a dirigé la pratique en philanthropie et impact social du Cabinet de relations publiques National ainsi que l'organisation internationale non gouvernementale One Drop. Elle a aussi été chef de cabinet du comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Le recteur invite les membres du conseil à visionner séance tenante la vidéo produite par le Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) sur le thème de la sécurité de l'information.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE

CA-2019-04-29-05
Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance du 15 avril 2019

Le président du comité de gouvernance, M. Denis Paré, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 15 avril 2019 et mentionne que tous les points seront repris à la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

Il se retire de la salle de réunion pour les échanges relatifs au point 10 de l'ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance du 15 avril 2019.

CA-2019-04-29-06
Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 10 décembre 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 10 décembre 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-04-29-07
Compte rendu de la réunion conjointe du comité de gouvernance et du comité d'éthique du 18 mars 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion conjointe du comité de gouvernance et du comité d'éthique du 18 mars 2019. La secrétaire générale rappelle que les membres du conseil d'administration ont autorisé certaines modifications aux *Statuts de l'Université de Sherbrooke* comprenant notamment un projet de fusion du comité de gouvernance et du comité d'éthique pour devenir le comité de gouvernance et de déontologie. Les membres des deux comités actuels se sont réunis pour échanger sur la proposition de mandat du nouveau comité. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-04-29-08
Statuts de l'Université de Sherbrooke – modification – approbation

La secrétaire générale rappelle le processus de consultation effectué dans le cadre de la modification des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*. À sa réunion du 18 juin 2018, le conseil d'administration a reçu des recommandations et des suggestions du comité de gouvernance à l'égard de modifications à apporter aux Statuts. Après cette réunion une validation juridique des modifications proposées a été effectuée. À sa réunion du 10 décembre 2018, le comité de gouvernance a finalisé ses recommandations.

À sa réunion du 17 décembre 2018, le conseil d'administration a autorisé la secrétaire générale à consulter les syndicats, les associations, et la communauté universitaire sur les modifications mineures à apporter aux Statuts.

En vertu de son mandat, le comité de gouvernance a procédé à une analyse des quelques avis obtenus de cette consultation et validé l'ensemble des modifications à apporter aux Statuts. Le comité de gouvernance recommande l'approbation des Statuts modifiés et soumet à l'approbation du conseil d'administration les modifications à apporter aux *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve les *Statuts de l'Université de Sherbrooke* modifiés tels qu'ils sont présentés en annexe, pour une entrée en vigueur à la date de la ratification de l'assemblée de l'Université.

(Document en annexe).

CA-2019-04-29-09
Conseil d'administration – comités – mandats – adoption

Le président du comité de gouvernance rappelle que les membres des comités du conseil ont été consultés sur les projets de mandats modifiés de ces comités. La secrétaire générale informe les membres que la composition de ces nouveaux comités sera complétée en mai prochain.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, sous réserve de la ratification par l'assemblée de l'Université des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* modifiés, le conseil d'administration :

- maintient le comité des ressources humaines et adopte le mandat modifié de ce comité tel qu'il est présenté à l'annexe 1;
- maintient le comité de gouvernance des ressources informationnelles et adopte le mandat modifié de ce comité tel qu'il est présenté à l'annexe 2;
- forme le comité de gouvernance et de déontologie et adopte le mandat de ce comité tel qu'il est présenté à l'annexe 3;
- forme le comité des finances et d'audit et adopte le mandat de ce comité tel qu'il est présenté à l'annexe 4;
- abroge les mandats du comité de gouvernance, du comité d'éthique, du comité des finances et du comité de vérification adoptés par le conseil d'administration en vertu de la résolution CA-2016-02-21-09;

étant entendu que ces décisions entreront en vigueur à la date de la ratification des Statuts modifiés par l'assemblée de l'Université.

(Document en annexe)

CA-2019-04-29-10
École de gestion – Département d'entrepreneuriat – création – approbation

Le recteur explique que l'École de gestion souhaite la création d'un nouveau Département en entrepreneuriat. Cette création devient pertinente et stratégique afin d'accélérer le développement de ce nouveau créneau d'expertise et de renforcer le positionnement universitaire dans le domaine. Plusieurs mesures ont été prises en ce sens, dont notamment l'ouverture de deux nouveaux postes de professeures et professeurs en entrepreneuriat, l'embauche de deux chargés de cours à forfait, l'embauche d'un professionnel, la création d'une concentration en entrepreneuriat au baccalauréat en administration des affaires et la création de l'Accélérateur entrepreneurial Desjardins. Par la création d'un département autonome, l'entrepreneuriat pourra consolider son identité et sa volonté d'ouverture vers les autres disciplines de l'Université.

Le recteur mentionne que le projet de création du Département d'entrepreneuriat a été discuté à plusieurs reprises au comité de direction de l'Université. Il a été approuvé par le conseil de faculté de

l'École de gestion, a été présenté au comité de planification, au conseil des études et au conseil de la recherche.

Le conseil universitaire recommande la création du Département d'entrepreneuriat à l'École de gestion. Le comité de gouvernance recommande la création du Département d'entrepreneuriat. Le comité des ressources humaines a formulé un avis favorable à cette recommandation.

Les membres échangent à propos du positionnement de ce département par rapport aux autres universités du Québec.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la création du Département d'entrepreneuriat à l'École de gestion conformément au dossier d'opportunité présenté en annexe, pour une mise en vigueur le 1er mai 2019 (document en annexe).

CA-2019-04-29-11
Faculté des lettres et sciences humaines – Département des arts, langues et littératures – Département de communication – création – approbation

Le recteur explique que la Faculté des lettres et sciences humaines souhaite la création d'un département des arts, langues et littératures et d'un département de communication, destinés à remplacer l'actuel Département des lettres et communications.

Le secteur Communication du Département des lettres et communications se développe par la professionnalisation de ses programmes. Le secteur des arts, langues et littératures, se distingue selon un parcours qui lui est propre misant sur les « humanités » pour son développement en recherche et en création.

Le projet de création du Département des arts, langues et littératures et du Département de communication a été discuté à plusieurs reprises au comité de direction de l'Université, a été approuvé par le conseil de faculté de la Faculté des lettres et sciences humaines, puis présenté au comité de planification, au conseil des études et au conseil de la recherche.

Le conseil universitaire recommande la création du Département des arts, langues et littératures et du Département de communication à la Faculté des lettres et sciences humaines. Le comité de gouvernance recommande la création de ces deux départements. Le comité des ressources humaines a formulé un avis favorable à cette recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la création du Département des arts, langues et littératures et du Département de communication, en remplacement de l'actuel Département des lettres et communications de la Faculté des lettres et sciences humaines, conformément au rapport présenté en annexe, pour une mise en vigueur le 1er mai 2019 (document en annexe).

COMITÉ DES FINANCES

CA-2019-04-29-12
Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 18 avril 2019

Le président du comité des finances, M. Denis Paré, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 18 avril 2019 et mentionne que tous les points seront repris à la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

CA-2019-04-29-13
Compte rendu de la réunion du comité des finances du 7 mars 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 7 mars 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-04-29-14
Budget 2019-2020 – adoption

M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières, est invité pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que le gouvernement du Québec a poursuivi le rehaussement du financement universitaire comme prévu pour 2019-2020, mais que les sommes annoncées ne dépassent pas encore l'impact des coupures faites de 2012 à 2016. Un enjeu d'équité interrégionale s'est ajouté à la fin de la dernière année lorsque le gouvernement a accordé un financement spécifique aux universités situées en région sans prévoir de montant pour les deux universités de l'Estrie. Un premier correctif de 1 M$ a été annoncé en mars à cet effet pour atténuer partiellement cette iniquité.

L'Université de Sherbrooke demeure confrontée à des défis très importants. Par exemple, la nouvelle formule de financement adoptée en 2018 comporte des réductions majeures du financement des études en génie. Le ministère s'est engagé à trouver une solution durable pour pallier ce manque, mais elle n'est pas encore connue au moment de l'adoption du budget. En attendant, l'aide transitoire spécifique prévue cette année pour le génie sera à la baisse. Les nouvelles normes d'agrément des programmes de résidence en médecine génèrent pour leur part des frais supplémentaires qui n'ont pas pu être pris en compte afin d'établir le financement de ces programmes.

Comme cela avait été annoncé, la mesure d'assouplissement pour l'utilisation du financement de maintien d'actifs n'est pas reconduite.

Le 17 décembre 2018, le conseil d'administration a adopté une orientation budgétaire afin de guider la préparation du budget 2019-2020, soit de « viser l'équilibre budgétaire tout en préservant la mission de l'Université ». Le budget soumis respecte cet objectif, mais c'est au prix d'importants efforts, de beaucoup d'autodiscipline et d'une retenue dans les initiatives de développement.

De plus, dans le cadre du déploiement de la stratégie de carboneutralité 2030, une somme est budgétée afin qu'en 2019-2020, 10% des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes de catégories 1 et 2 fassent l'objet d'une compensation.

Le comité des finances recommande l'adoption du *Budget 2019-2020* de l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le *Budget 2019-2020* tel qu'il est présenté en annexe.

(Document en annexe)

CA-2019-04-29-15
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – autorisation du niveau d'emprunt temporaire 2019-2020 – approbation

Le président du comité des finances informe les membres du conseil que les universités doivent faire parvenir au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, chaque année, une demande d'autorisation du niveau des emprunts temporaires pour l'ensemble des fonds prévus pour l'exercice suivant.

Le comité de finances a formulé un avis favorable à cette recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la résolution suivante :

ATTENDU l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001) et le *Règlement sur les emprunts effectués par un organisme*, l'Université de Sherbrooke désire contracter par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations une marge de crédit auprès d'une ou des institutions financières de deux cent vingt-trois millions de dollars (223 M$);

ATTENDU le budget de caisse 2019-2020 de l'Université de Sherbrooke présenté en annexe;

IL EST RÉSOLU :

1. d'approuver pour l'Université de Sherbrooke l'utilisation d'une marge de crédit auprès d'une ou des institutions financières de deux cent vingt-trois millions de dollars (223 M$) à être contractée par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations pour une période n'excédant pas le 31 mai 2020;

2. d'autoriser l'Université de Sherbrooke à émettre et à négocier des emprunts, des billets ou des acceptations et à prendre tout engagement à leur égard, dans le cadre de la marge de crédit autorisée auprès d'une ou des institutions financières d'ici le 31 mai 2020;

le tout sous réserve de l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur et de l'approbation du ministre des Finances quant aux conditions et aux modalités de la transaction, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001).

(Document en annexe)

CA-2019-04-29-16
Ville de Cookshire-Eaton – Parc écoforestier de Johnville – servitude de captation d'eau – approbation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke sont copropriétaires du Parc écoforestier de Johnville depuis 2010. En collaboration avec Nature Cantons-de-l'Est (corporation de conservation du boisé de Johnville), ce partenariat universitaire a comme objectifs la conservation et la mise en valeur de ce territoire, l'éducation et la sensibilisation du public, ainsi que la création de conditions favorables pour la recherche.

La Ville de Cookshire-Eaton désire réhabiliter une ancienne source d'eau localisée sur le territoire du Parc écoforestier de Johnville afin de fournir de l'eau potable à des projets domiciliaires ainsi qu'aux installations du parc. En échange de l'octroi d'une servitude, les deux universités obtiendront une assistance de la Ville pour la gestion et le développement futur du Parc écoforestier de Johnville.

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe aussi les membres du conseil d'une collaboration future avec la Ville de Cookshire-Eaton pour la rénovation des sentiers du Parc écoforestier de Johnville.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'octroi d'une servitude réelle et perpétuelle de captation d'eau sans garantie en faveur de la Ville de Cookshire-Eaton sur le lot 28A du rang 4 du cadastre du Canton d'Eaton (Parc écoforestier de Johnville);
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents découlant de cette décision et à en désigner les signataires;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à la publication au registre foncier du Québec.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2019-04-29-17
Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 17 avril 2019

Le président du comité des ressources humaines, M. Vincent Guay, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 17 avril 2019 et mentionne que deux points à l'ordre du jour de cette réunion sont inscrits à celui de la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

CA-2019-04-29-18
Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 6 mars 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 6 mars 2019. La secrétaire générale mentionne que, faute de quorum à la réunion du 17 avril 2019 au cours de laquelle le compte rendu du 6 mars 2019 devait être adopté, ce compte rendu devra être adopté lors de la prochaine réunion du comité des ressources humaines. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2019-04-29-19
Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) – Association des ingénieurs-professeurs des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (AIPSA) – planification des postes 2019-2020 – adoption

Les conventions collectives du SPPUS et de l'AIPSA prévoient que soit réalisée annuellement une planification des postes de professeures et de professeurs. Pour l'année 2019-2020, l'exercice doit également prendre en considération les dispositions de la lettre d'entente intervenue entre l'Université et le SPPUS le 16 février 2018. Les rapports et les recommandations des comités paritaires ont été analysés en tenant compte des priorités établies par les directions facultaires.

Le plan stratégique prévoit l'embauche de cinq professeurs ayant un profil multidisciplinaire et une double appartenance facultaire. En 2019-2020, l'Université aura doté quatre postes de ce type. De plus, certains des nouveaux postes ouverts feront l'objet de mesures particulières afin d'augmenter la proportion de professeures, un autre objectif du plan stratégique.

Pour répondre à une question d'un membre du conseil, le recteur propose de présenter les données relatives aux postes de professeures et professeurs de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à une prochaine réunion du conseil d'administration.

Tous les postes dont on annonce l'ouverture dans cette proposition sont intégrés au budget 2019-2020.

Le comité des ressources humaines a formulé un avis favorable à la recommandation présentée.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte les changements au nombre de postes de professeures et de professeurs tels qu'ils sont présentés à l'annexe 1 pour le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), et à l'annexe 2 pour l'Association des ingénieurs-professeurs des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (AIPSA) (document en annexe).

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2019-04-29-20
Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 12 avril 2019

En l'absence du président du comité, la vice-rectrice aux études fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 12 avril 2019 (document en annexe).

CA-2019-04-29-21
Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 8 février 2019

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 8 février 2019. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2019-04-29-22
Comité de retraite – nomination – ratification

La secrétaire générale explique qu'un membre du comité de retraite ayant remis sa démission à titre de représentante du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS), le syndicat a donc nommé un chargé de cours de la Faculté de droit et de l'École de gestion pour la remplacer.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la nomination au comité de retraite de M. Raymond-Mathieu Simard à titre de représentant des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS) pour un mandat débutant le 29 avril 2019 et se terminant le 28 avril 2022 (document en annexe).

CA-2019-04-29-23
Faculté de droit – doyenne intérimaire – nomination

Le recteur explique que le deuxième mandat consécutif du doyen de la Faculté de droit, Pr Sébastien Lebel-Grenier, se terminera le 30 juin 2019. Conformément à l'article 90.2 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le processus en vue de la nomination d'une doyenne ou d'un doyen à cette faculté à compter du 1er juillet 2019 a été enclenché le 5 septembre 2018. Le dépouillement des votes a indiqué que la candidature proposée n'a pas obtenu la majorité absolue des voix exprimées par les membres du collège électoral. Considérant qu'un nouveau processus de

désignation d'une doyenne ou d'un doyen devra être enclenché, il est requis de nommer une doyenne ou un doyen intérimaire, et ce, en vertu de l'article 90.5 des Statuts.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme Pre Geneviève Cartier à titre de doyenne intérimaire de la Faculté de droit, du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2019 (document en annexe).

CA-2019-04-29-24
Faculté des lettres et sciences humaines – vice-doyen – nomination

Le recteur explique que Pr David Morin lui a demandé de mettre fin à son mandat de vice-doyen à l'enseignement et au développement international de la Faculté des lettres et sciences humaines, à compter du 30 avril 2019, en raison de ses engagements importants en recherche, dont une chaire de l'Unesco.

Conformément à l'article 90.2 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, la doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines a procédé aux consultations d'usage et obtenu l'avis favorable du conseil de faculté quant à la nomination d'un nouveau vice-doyen à l'enseignement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme Pr André Marquis à titre de vice-doyen à la Faculté des lettres et sciences humaines pour un mandat débutant le 1er mai 2019 et se terminant le 31 mai 2022, étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines deviendrait vacant avant le 31 mai 2022, le mandat de Pr Marquis prendra fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu (document en annexe).

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2019-04-29-25
Développement de l'enseignement – faits saillants

La vice-rectrice aux études présente les différents services sous la responsabilité du Vice-rectorat aux études soit le Bureau de la registraire, le Service des bibliothèques et archives, le Service de soutien à la formation, le Centre universitaire de formation continue et le Service des stages et placement. Elle mentionne les quatre enjeux sociaux principaux qui obligent un changement dans les programmes d'études et l'enseignement comme la constante évolution du numérique et de l'intelligence artificielle, la diversité culturelle, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et les enjeux climatiques. La vice-rectrice rappelle les principaux dossiers présentés au conseil des études soit les créations, modifications et fermetures de programmes et donne quelques statistiques quant à la formation continue non créditée et le concours d'innovation pédagogique.

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des grands projets du Vice-rectorat aux études, à savoir :

- l'approche inclusive en pédagogie;
- le Pôle régional en enseignement supérieur de l'Estrie;
- l'incubateur d'innovations pédagogiques i2P;
- le projet Bien amorcer son enseignement à l'UdeS;
- le plan de recrutement et de réussite étudiante;
- l'inventaire des services à la collectivité en formation;
- les collaborations interservices.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CA-2019-04-29-26
Calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année universitaire 2019-2020 – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le calendrier des réunions pour l'année universitaire 2019-2020 tel qu'il est présenté en annexe.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2019-04-29-27
Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 27 mars 2019 (document en annexe).

CA-2019-04-29-28
Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions des mois de février et mars 2019;
- Conseil des études – procès-verbaux des réunions du 30 janvier 2019 et du 13 mars 2019;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 27 février 2019;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 13 février 2019.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2019-04-29-29
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2018-2019, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 27 mai 2019, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2019-04-29-30
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 27 mai 2019.

Denis Paré, président

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire